

# SCI SERRE DE BERGOUGNON



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 12 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 7 mai 2021 sous réserves d'incidents**

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 29 avril 2021 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : SCI SERRE DE BERGOUGNON**

**Forme** : La société a la forme d'une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, et par les présents statuts.

**Capital** : 211.000,00 euros

**Siège social** : UCHAUX (84100), 1005 Chemin des majuranes

**Objet social** : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur (notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes destinations) la transformation (notamment des constructions déjà existantes et par tous travaux), la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.



Ecrit par Echo du Mardi le 7 mai 2021

**Durée** : 99 ans

**Apports en numéraire** : 844,00 euros

**Apport immobilier en nue-propriété** : 210.156,00 euros

**Co-gérants** : -Madame Josiane Marie Anita TOULOUSE, demeurant à UCHAUX (84100) 1005 chemin des majuranes.

-Monsieur Laurent Michel Rémy GUIRACHEL, demeurant à EGUILLES (13510) 420 rue de la Croix.

-Monsieur Aurélien Séraphin Jean-Baptiste GUICHAREL, demeurant à MARSEILLE 9ÈME ARRONDISSEMENT (13009) 140 chemin de la Colline St Joseph.

**Les parts** sont librement cessibles entre associés, entre ascendants et descendants, toutes les autres cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.

3951042

Publié le 07/05/2021